

MAIRIE de la Gare
ARRONDISSEMENT de Coulon
Du 21 avril 1852
ACTE DE DÉCÈS de Celestine Marie GIMONNIER

décédé le jour hier à l'âge de 29 ans, profession de...
domicilié à la Gare
né à la Gare
département de la Vienne
fille de Pierre Jean GIMONNIER Cultivateur et de Marie Virginie
BOUTIER domiciliés en cette Commune de la Gare

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Gaillard

MAIRIE de la Gare
ARRONDISSEMENT de Coulon
Du 21 avril 1852
ACTE DE DÉCÈS de Marie Virginie BOUTIER
décédée le jour hier à l'âge de 29 ans, profession de...
domiciliée à la Gare
née à la Gare
département de la Vienne
fille de Jean Baptiste BOUTIER Cultivateur et de Marie
Jaume domiciliés en cette Commune de la Gare

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Gaillard



N° 31
Mairie de Coulon
Coulon

MAIRIE de Coulon
ARRONDISSEMENT de Coulon
Du 21 avril 1852
ACTE DE DÉCÈS de Marie Virginie BOUTIER
décédée le jour hier à l'âge de 29 ans, profession de...
domiciliée à la Gare
née à la Gare
département de la Vienne
fille de Jean Baptiste BOUTIER Cultivateur et de Marie
Jaume domiciliés en cette Commune de la Gare

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

MAIRIE de la Gare
ARRONDISSEMENT de Coulon
Du 21 avril 1852
ACTE DE DÉCÈS de Marie Virginie BOUTIER
décédée le jour hier à l'âge de 29 ans, profession de...
domiciliée à la Gare
née à la Gare
département de la Vienne
fille de Jean Baptiste BOUTIER Cultivateur et de Marie
Jaume domiciliés en cette Commune de la Gare

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
agé de 49 ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gare
qui a dit être le père de la défunte et par le sieur Charles
Nielon agé de 51 ans, profession d'ancien menuisier
domicilié à la Gare qui a dit être le père de la défunte
Et ont, les déclarants, signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la Commune
de la Gare remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Après m'en être assuré du fait.

Mousson
Nielon